

	<p style="text-align: center;">A Saint Chamond, Le 16/06/2021</p> <p style="text-align: center;">Madame La Principale</p> <p style="text-align: center;">A</p> <p style="text-align: center;">Mesdames et Messieurs les Parents d'élèves de la Rentrée 2021</p>
--	---

Objet :

- Informations diverses.
- Congés d'été et dispositif Ecole Ouverte – Soutien scolaire.

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves du collège à la rentrée 2021,

1. **En raison de l'application des décisions relatives aux mesures de confinement, l'établissement organise dans le cadre du dispositif Ecole Ouverte, des activités scolaires, culturelles, sportives et gratuites à l'attention des élèves inscrits dans l'établissement à la rentrée 2021.**

- Pour les futurs collégiens de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant en retirant un formulaire d'inscription au secrétariat ou de télécharger ce dernier afin de le compléter et le remettre avant le 22/06/2021, au secrétariat de direction.
- Pour les futurs de 6^{ème}, vous avez la possibilité d'inscrire votre enfant :
 - ✚ via le collège directement si votre enfant est actuellement scolarisé dans une école élémentaire privée, ou extérieure au secteur du collège Pierre Joannon,
 - ✚ via l'école de votre enfant si dernier est scolarisé dans les écoles de secteur (Ecole de la Chabure, Ecole du Chatelard, Ecole Debussy, Ecole Lamartine)

2. Concernant les dates d'ouverture et de fermeture au public de l'établissement, **le collège sera fermé du 13/07/2021 à 12h00 au 27/08/2021 à 08h00.**

Aussi, si vous souhaitez me contacter durant cette période, vous pouvez m'écrire, en me laissant vos coordonnées téléphoniques, à l'adresse mail suivante :

Isabelle.giraudeau@ac-lyon.fr

3. **Si aucune disposition réglementaire ne vient modifier les conditions d'accueil des publics au mois de septembre 2021 et concernant les informations de rentrée,** je vous rappelle les dispositions suivantes :

- Pour les élèves scolarisés en classe de 6^{ème}, feront leur rentrée en classe de 6^{ème}, **Le Jeudi 02 Septembre 2021**, selon la programmation suivante :
 - ✚ de 08H30 à 08H45 : Accueil par les professeurs principaux et le chef d'établissement des élèves et de leurs représentants légaux,
 - ✚ de 08H45 à 09H45 : Petit déjeuner offert au restaurant scolaire – 09H00 : Départ des représentants légaux.
 - ✚ de 09H45 à 10H00 : Récréation du matin
 - ✚ de 10H00 à 12H00 : Prise en charge par les professeurs principaux
 - ✚ de 12H00 à 13H30 : Pause méridienne
 - ✚ de 13H30 à 14H45 : Prise en charge par les professeurs principaux
 - ✚ de 14H45 à 15H00 : Récréation du matin
 - ✚ de 15H00 à 15H55 : Prise en charge par les professeurs principaux – 16H00 : Fin de journée.

➤ **A noter dans vos agendas : La réunion d'information des parents de 6^{ème} se déroulera le :**

Lundi 06 Septembre 2021 à 17H30.

- **Les élèves scolarisés en classe de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème} à la rentrée 2021**, seront accueillis par leur nouveau professeur principal dans l'établissement :

Le Vendredi 03 Septembre 2020 de 09h00 à 11h00.

Aussi les élèves de 6^{ème} n'auront pas cours le vendredi 3 Septembre 2021 de 08H00 à 12H00

- **Les cours reprendront pour tous : Le Vendredi 03 Septembre 2021 à partir de 13h30** selon l'Emploi Du Temps provisoire de l'élève.
- Les élèves et leurs représentants légaux seront destinataires de leur **Emploi Du Temps définitif** au plus tard :

Le Vendredi 17 septembre 2021 à 15h00.

4. Concernant les dispositions actées par les membres du conseil d'administration le 25/06/2019, **je vous rappelle que :**

- Que votre enfant aura, à son EDT une pause méridienne quotidienne obligatoire, d'une durée minimale de 1h30,
- Que votre enfant vivra à partir de la rentrée prochaine, ¼ heure de lecture quotidienne obligatoire, et ce à l'issue de la récréation du matin.

A cet effet, et afin de lui permettre de bénéficier de ce temps quotidien d'apprentissage culturel et linguistique privilégié, **je vous invite à lui permettre de disposer quotidiennement d'un livre ou d'une revue dans son cartable**. A cet effet, le fonds documentaire du CDI sera enrichi.

De plus, si votre enfant n'est pas encore abonné au réseau de lecture publique « Itinérances du Pays du Gier », au sein duquel fait partie la médiathèque de Saint Chamond, vous pouvez, lui souscrire un abonnement personnel dès à présent.

Ce dernier est gratuit, pour les enfants mineurs, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité.

Toutes les informations sont disponibles en consultant les liens suivants :

- <http://mediathequespaysdugier.org/inscriptions>
- <http://mediathequespaysdugier.org/carte-du-reseau>

Enfin si vous souhaitez que votre enfant se cultive, pendant ses congés scolaires d'été, en utilisant, au mieux son temps d'écran, tout en se divertissant, n'hésitez à consulter des médias utiles et très bien construits, en cliquant, par exemple, sur les liens suivants :

- <https://www.lumni.fr/>
- <https://www.arte.tv/fr/videos/info-et-societe/junior/>
- <https://www.maths-et-tiques.fr/>
- <https://mon-espace.apprendre-les-echecs-24h.com/apprendre-a-bien-jouer-aux-echecs-maintenant/>
- <https://www.franceculture.fr/emissions/les-enfantines-une-selection-de-fictions-jeunesse>

Etc... Il y en beaucoup et pour tous les goûts....

En vous remerciant de votre attention, je vous adresse mes plus cordiales salutations et je vous souhaite d'excellents congés d'été.

Au plaisir de vous rencontrer prochainement,